



Conseil Général du jeudi 17 décembre 2015 à 20h15

Au réfectoire du collège

Ordre du jour :

1. Appel
2. Procès-verbal du 28 septembre 2015
3. Budget 2016
4. Information du conseil communal
5. Divers

Ouverture de la séance à 20h20 par le président

Le président salue l'assemblée et plus particulièrement les nouveaux habitants et les nouveaux citoyens qui ont été invités à cette séance. Il mentionne également la présence de deux cinéastes qui tournent un film sur la Côte-aux-Fées. Il présente les membres du Conseil Général, du Conseil Communal ainsi que les différents dicastères.

Il propose l'ordre du jour de la séance.

Accepté, sans modification.

1) Appel

CG : Tous présents

CC : Excusé, Yann Salvi

2) Procès-verbal du 28 septembre 2015

M. Pétremand relève au point 3 le montant du crédit n'est pas CHF 40'000.- mais CHF 400'000.-

Procès-verbal accepté à l'unanimité, avec la modification.

3) Budget 2016

Le président donne lecture du budget 2016 qui présente un déficit de 2'798. Il n'y a pas de remarque.

Madame Rosselet Pianaro présente le nouveau modèle de comptabilité MCH2 à l'aide d'un power point. Elle explique par des exemples, les différences entre MCH1 et MCH2.

Rapport de la commission financière :

M. Philippe Juvet lit le rapport à l'Assemblée. On remarque une modification dans le tableau des amortissements. Il faut modifier une date 18.12.2014 au lieu de 2015.

Votation : Accepté à l'unanimité.

4) Information du Conseil général

Laurent Piaget relève qu'il y a beaucoup de défis à relever, le nouveau programme, tous les travaux commencés ou à venir. Il rappelle qu'il y aura les élections communales au mois de juin 2016. Il explique aux jeunes qu'il est bien de faire vivre la vie du village, que ce soit dans les sociétés ou dans la politique. Il précise que la Commune à tout pour réussir, des employés exemplaires, des autorités dynamiques et une situation financière stable. Il convie chacun à l'agape qui suivra la séance.

5) Divers

Roger Buchs demande des nouvelles quant à l'étude de faisabilité du chauffage à distance ?

Nathanaël Alber répond que des auditions d'architectes sont en cours pour le projet, l'étude de risque débutera en début d'année.

Le président du Conseil Général donne lecture de son discours.

Il remercie l'assemblée et l'invite à la verrée, applaudissements et remerciements au Conseil Communal pour la bonne gestion de la Commune.

Fin de séance 21h15

Le secrétaire :

Fabien Pétremand

